



Académie des Confréries du Languedoc Roussillon

Accueil

Les Consuls de beaucaire

Chartre des confréries

Confréries

Bibliographie et Liens

Albums Photos

Zone Administrative

Le Bureau

" Grand Consul " des Consuls de BEUCAIRE et Terre d'Argence

Gérard NOUYRIGAT

Trésorier des Consuls de BEUCAIRE et Terre d'Argence

Résidence. Le Séguier 3

1 R. Berthelot

30000 NIMES

Tél: 04.66.21.47.35.

Port.: 07.61.57.61.33.

cons.de.beucair.terredargence@gmail.com

Rôle de l'association

Le rôle de notre association est de maintenir et promouvoir les traditions locales, historiques, culturelles et gastronomiques ; ainsi que de participer à des actions sociales et humanitaires et de rappeler l'histoire fabuleuse et singulière des Consuls.

Pour cela, nous participons à de nombreuses manifestations : Fêtes, Foires, Congrès, Voyages, Chapitres des Confréries etc... qui permettent de belles rencontres, ainsi que la découverte et l'apprentissage de nouvelles valeurs d'amitiés, de solidarité et de partage.

Tout ceci contribuant à l'enrichissement de nos connaissances et à la transmission de celles-ci.

Nous organisons au mois de novembre notre chapitre solennel, qui constitue une cérémonie théâtrale et historique des nominations consulaires par le sort des pommeaux ; ainsi que l'élévation à la bourgeoisie pour des personnalités de renom.



*Collège
des Consuls de Beaucaire
et
Terre d'Argence*

Quelques dates à retenir sur l'histoire du
Consulat de BEAUCAIRE

Le consulat constitue la marque originale des institutions municipales du midi médiéval, il prend corps au cours du douzième siècle.

A Beaucaire il est mentionné le 28 mars 1217 dans une charte de privilèges accordés par Raymond VI, comte de Toulouse, aux habitants de la ville.

Il est ensuite supprimé par le pouvoir royal vers 1229, conséquence des événements liés à la croisade des Albigeois.

Ce n'est qu'en 1464 que le roi Louis XI rétablira le Consulat pour la ville de Beaucaire ainsi que les privilèges de la célèbre foire de la Madeleine.

L'ordonnance royale du 10 novembre 1671 précisera : l'institution, notamment le nombre et la qualité des consuls. Ce système de représentation fut aboli à la révolution.



Bulletin d'Adhésion

- 1) Pour être **Ami des Consuls**, il suffit d'être adhérent au prix de : **10€00**
 2) Pour être **Consuls**, une demande écrite doit être faite auprès du bureau et la cotisation annuelle des Consuls est de **25€00**
 A) Pour être **Membre Bienfaiteur** : A partir de **30€00**
 B) Pour être **Membre D'Honneur** je fais un don de :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Port. :

Votre e-mail :

« Merci d'écrire en **LETTRES CAPITALES** »

« **Aucun démarchage à domicile ne sera fait** »
 (Ne pas jeter sur la voie publique)

Siège Social

Hôtel Restaurant Le Robinson
 125 E chemin de Robinson, route de Comps,
 30 300 Beaucaire, France

Tout courrier Administratif :

Consuls de Beaucaire et Terre d'Argence
 chez Monsieur **Gérard NOUYRIGAT**

Tél. : **04.66.21.47.35** - Port. : **07.61.57.61.33**

E-Mail : **cons.de.beucaire.terredargence@gmail.com**

Loi 1901-J.O. du 16 juillet 2011-N° **W302010678**

Préfecture du Gard
 N° SIRET **795 035 559 00017**

Copyright (C) 2007. Tous droits réservés. Dernière mise à jour : mardi 12 novembre 2019

Pour contacter l'administrateur du site :
administrateur@confreriesdulanguedocroussillon.com